



Mon constructeur en liquidation

Par **Tilu2015**, le **16/05/2014** à **07:48**

Bonjour
Mon constructeur est en liquidation...
J'ai un garant et un liquidateur mais j'aimerais zapper le garant et demander un état des travaux, payer ce que je dois et terminer seul (il me reste 10 jours de travaux)
Quelles démarches faire ?
Huissier état des lieux ?
Merci d'avance

Par **moisse**, le **16/05/2014** à **09:50**

Bonjour,
j'interprète votre propos comme possédant une garantie (assurance) d'achèvement des travaux.
Il faut donc ouvrir un dossier sinistre et proposer de relever la garantie en exécutant vous-même les travaux.
L'assureur dépêchera certainement un expert pour circonscrire l'objet de ses garanties et leur valorisation.
Vous pourrez proposer au liquidateur cette solution pour éviter toute controverse quant à l'étendue de votre dette à l'égard de l'entreprise.